

100-2392

# LA LECTURE AU FOYER

JOURNAL LITTÉRAIRE PARAISSANT LE SAMEDI

CANADA  
PRIX DU NUMÉRO 1 CENTIN  
ABONNEMENT UN AN 50 CENTINS  
Bureau : 35 rue St-Jacques, Montréal

Vol 1—No 1

Montréal, 22 novembre 1884

LOUIS BELAIR, directeur

PAYS ÉTRANGERS  
ABONNEMENT UN AN 50 CENTINS  
INVARIABLEMENT Payable d'avance  
Nous donnons 10 pour 100 aux agents

## Au public

Notre programme se résumera en quelques lignes.

Nous offrons au public ce journal littéraire à raison de 50 centins par année, avec le ferme espoir qu'il sera bien accueilli par tous ceux qui aiment à recevoir une publication intéressante. Nous apporterons l'attention la plus sérieuse dans le choix de la littérature que nous nous proposons de publier.

Ce journal paraîtra chaque semaine par livraison de 16 pages, formant, à la fin de chaque année, un magnifique volume de 832 pages qui n'aura coûté que 50 centins.

En offrant un journal de ce genre à un prix aussi minime il nous est permis de compter sur la bonne volonté du public et de croire que personne ne nous refusera la faveur d'une souscription.

L'abonnement à la *Lecture au Foyer* est payable d'avance et nous tiendrons à cette règle. Nous avons cru qu'il valait mieux mettre le prix de l'abonnement à la portée de toutes les bourses et prendre la ferme résolution de ne pas faire de crédit. L'on comprendra qu'en donnant pour 50 cts par année un journal tel que celui-ci, il nous est impossible d'ouvrir des livres de comptes, de payer des collecteurs et de nous exposer ensuite, à perdre un grand nombre de souscriptions, comme cela est arrivé malheureusement à un trop grand nombre de journaux qui ont été forcés d'abandonner leur publication. Chaque souscripteur devra donc payer, en s'abonnant, le prix de l'abonnement et chacun s'en trouvera mieux.

Nous adressons la *Lecture au Foyer* à un grand nombre d'amis et de personnes qui nous sont étrangères, espérant que tous voudront bien répondre à notre appel. Un centin par semaine, voilà ce que coûtera à chacun, l'encouragement que nous demandons en offrant nous-même, en retour, une publication d'un si grand intérêt.

Ceux à qui nous adressons notre journal, s'ils désirent s'y abonner, voudront bien nous faire parvenir d'ici à quelques jours, le prix de leur abonnement, ou nous renvoyer le journal s'ils ne veulent pas y

souscrire, sinon nous les considérerons comme abonnés.

Le prochain numéro de la *Lecture au Foyer* ne paraîtra que le 6 décembre afin de donner aux personnes qui ne veulent pas recevoir notre journal, le temps de nous le renvoyer, et de nous permettre en même temps de faire nos listes. En conséquence, nous prions ceux qui désirent s'abonner de le faire au plutôt. Dans notre prochain numéro nous publierons la liste des noms de tous ceux qui nous auront fait parvenir le prix de leur abonnement pour un an.

Nous commençons aujourd'hui la publication d'un très joli petit feuilleton intitulé : *Un amour vrai*, dû à la plume d'une jeune Canadienne de la Malbaie. Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur ce charmant chef-d'œuvre de littérature.

Toute personne qui nous fera parvenir le prix de dix abonnements pour un an, à la *Lecture au Foyer* aura droit à la réception gratis d'un abonnement à ce journal, ou si on le préfère, nous allouerons une commission de 10 pour 100.

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur les annonces que nous publions dans notre prospectus. Ces maisons sont les mieux recommandées de Montréal. Ces annonces n'ayant été sollicitées que pour le présent numéro, les personnes qui désirent continuer d'annoncer dans notre feuille sont priées de nous en informer au plutôt, car l'espace que nous consacrerons aux annonces sera très limité.

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur l'annonce de M. Alb. C. Dionne que nous publions sur notre dernière page ; Ayant fait nous-même usage du *Sirap de merisier composé* de ce monsieur et en ayant éprouvé un grand bien, nous le recommandons fortement aux personnes qui seraient atteintes d'une toux quelconque ou même de consommation.